

# Actualités



## Mérite estrien

André Paradis, homme de chœur

page B6

### CHANGEMENT DE GARDE CHEZ ACIER VICTORIA B4



Des centaines de manifestants altermondialistes ont tenté d'investir le centre de conférences de Hong Kong, où se déroulaient les rencontres de l'Organisation mondiale du commerce. Dispersés par les policiers, armés de bombes lacrymogènes, 36 d'entre eux ont été blessés et 900, interpellés par les autorités, pourraient être formellement accusés.

## Gain pour les agriculteurs québécois à Hong Kong

Marie-Claude Malboeuf  
MONTREAL

Les agriculteurs québécois se félicitent d'avoir arraché à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le compromis qu'ils souhaitaient. Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Claude Béchard, parle même de gains puisque le Québec n'aura pas à revoir son système de quotas et de subventions.

L'accord conclu hier à Hong Kong comporte en effet une clause sur les «produits sensibles», qui permet notamment de protéger la production canadienne de lait, de volaille et d'œufs. La production de ces aliments, gérée de façon très précise en fonction des besoins domestiques, permet aux Canadiens d'être autosuffisants et de connaître en quelque sorte la «souveraineté alimentaire», explique la porte-parole de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Eliane Hamel.

«C'est un marché fermé. Ces produits ne sont à peu près pas exportés et à peu près pas importés, grâce à des barrières tarifaires importantes qui découragent les compagnies étrangères», précise-t-elle.

Plusieurs pays voulaient faire sauter ces barrières parce qu'ils estiment qu'elles causent des distorsions et nuisent au commerce international. Mais conformément à une motion adoptée à la Chambre des communes en novembre, les négociateurs canadiens devaient rejeter toute en-

tente en ce sens. L'Assemblée nationale du Québec et quatre autres législatures provinciales qui ont dépeché leur ministre sur place ont aussi exhorté le Canada à protéger l'industrie nationale.

«La déclaration ministérielle de Hong Kong ouvre la voie à la mise en place de conditions améliorées pour conquérir de nouveaux marchés sans remettre en cause nos spécificités», se félicite le ministre Béchard.

«Dans les prochains mois, nous allons continuer d'être vigilants et travailler ensemble pour protéger nos acquis», promet pour sa part le ministre de l'Agric-

culture, Laurent Lessard.

Baptisée «gestion de l'offre», la formule canadienne a l'avantage d'assurer une certaine stabilité, explique la porte-parole de l'UPA. Les producteurs ne se retrouvent jamais avec des surplus, tandis que les consommateurs ne sont jamais face à des tablettes vides. «Il n'y a jamais de grande fluctuation de prix», souligne Mme Hamel.

Avant que cette formule ne soit mise en place, en 1970, le gouvernement rachetait les surplus à grands frais — une méthode encore très utilisée dans plusieurs pays. (La Presse)

## Une pandémie de grippe aviaire pourrait coûter 14 milliards \$

Presse Canadienne  
OTTAWA

Une pandémie de grippe aviaire au Canada pourrait coûter jusqu'à 14 milliards \$ à l'économie nationale, prédit le ministère fédéral des Finances.

Selon des documents dont la Presse Canadienne a pu prendre connaissance en recourant à la Loi d'accès à l'information, de hauts fonctionnaires affirment qu'une pandémie pourrait réduire le produit intérieur brut canadien annuel, la mesure la plus globale de l'économie, de 1,2 %.

Cela peut ne pas sembler une perte importante en pourcentage. Mais comme les spécialistes prédisent une augmentation moyenne de 2,8 % du PIB en 2005 — ce qui serait son rythme optimal, selon la Banque du Canada — une perte de 1,2 %, équivalant à 14 milliards \$, freinerait de près de moitié la croissance économique.

Si une souche mortelle de la grippe aviaire commençait à se transmettre entre humains au Canada, certains secteurs seraient plus durement touchés que d'autres, indique l'analyse des économistes du ministère des Finances.

De toute évidence, les voyages et le tourisme seraient frappés, mais les secteurs de l'hébergement et du spectacle se verraient également affectés, les gens préférant probablement limiter les sorties et les contacts sociaux, pour ne pas risquer l'infection.

L'analyse ne calcule pas le coût humain d'une pandémie, et se concentre

sur ses répercussions économiques, a mentionné un porte-parole du ministère des Finances. «Les souffrances et pertes de vie surpasseraient vraisemblablement les préoccupations d'ordre économique, a dit David Gamble.

Les documents indiquent que les fonctionnaires ont calculé qu'en cas de pandémie de grippe aviaire, jusqu'à 6,2 millions de Canadiens pourraient tomber malades, et que 133 000 mourraient.

De façon générale, les économistes ont du mal à évaluer les coûts d'une pandémie, puisqu'une épidémie de grippe aviaire demeure encore hypothétique. Mais les experts en santé à travers le monde entier sont très préoccupés par cette possibilité, et planifient présentement en fonction du pire des scénarios.

Jusqu'à présent, la souche virulente H5N1 de la grippe aviaire a tué au moins 71 personnes en Asie depuis 2003. La plupart des victimes avaient été en contact avec des oiseaux infectés.

Toujours selon les experts, des épidémies répétées de virus H5N1 dans la volaille accroissent le risque que le virus pourrait muter en une forme facilement transmissible entre humains, ce qui pourrait déclencher la pandémie appréhendée.

Les fonctionnaires du ministère des Finances basent leurs calculs principalement sur l'expérience de la pandémie de grippe espagnole de 1918, qui avait contaminé la moitié de la population du globe et fait 40 millions de morts, la majorité de ceux-ci ayant entre 20 et 40 ans.

## Gomery honoré par le Time

Presse Canadienne  
TORONTO

L'édition canadienne du magazine Time a choisi le juge John Gomery comme personnalité de l'année 2005 au Canada.

Dans une de ses premières entrevues depuis le dépôt du premier rapport de son enquête concernant le scandale des commandites, le juge Gomery a dit au magazine que sa nomination à la tête de la commission était «l'occasion d'une vie», et que tout juge rêve de présider une commission d'enquête de ce type.

Le magazine a choisi le magistrat à cause de son travail sous les feux de la rampe, pour avoir redonné une certaine confiance en la démocratie à une population en colère comme jamais auparavant contre la politique et les politiciens, et pour s'être chargé d'une enquête extrêmement compliquée avec autorité, mais aussi avec charme et passion.

L'entrevue paraît dans le numéro double du 26 décembre du magazine.

L'édition américaine de Time a décerné le titre de personnalité de l'année conjointement au chanteur Bono, pour sa campagne visant à sensibiliser les pays riches au problème de la dette des pays pauvres, ainsi qu'au milliardaire Bill Gates et à son épouse Melinda Gates, pour leur philanthropie.



# 1000\$<sup>1</sup> ou 1500\$<sup>2</sup>

(MOTEUR TURBO)

## D'ESSENCE GRATUITE

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DU MODÈLE FORESTER, OUTBACK OU LEGACY 2005 ET 2006



**Outback 2.5i familiale 2006 5 vitesses**

32 995\$<sup>3</sup>

3,8%<sup>5</sup>

- Traction intégrale symétrique
- Sièges avant chauffants
- Système de sécurité actif avec antidémarrage électronique
- Transmission manuelle 5 vitesses et beaucoup plus...



**Forester 2.5 X 2006 5 vitesses**

27 995\$<sup>3</sup>

2,8%<sup>4</sup>

- Traction intégrale symétrique
- Climatisation
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission manuelle 5 vitesses et beaucoup plus...



**Legacy 2.5i berline 2006 5 vitesses**

28 495\$<sup>3</sup>

3,8%<sup>6</sup>

- Traction intégrale symétrique
- Climatisation
- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission manuelle 5 vitesses et beaucoup plus...

**Roulez partout, par tous les temps. www.subaru.ca**



**SUBARU**  
SHERBROOKE  
Estrie Auto Centre

4367, boul. Bourque, Rock Forest, Québec  
(819) 564-1600 • 1 800 567-4259  
www.estrie.subarudealer.ca



**SUBARU**

(1) Sous réserve d'approbation préalable. (2) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. (3) Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (4) Sous réserve d'approbation préalable. (5) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (6) Sous réserve d'approbation préalable. (7) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (8) Pour les modèles Forester 2.5i 2006 5 vitesses (6A112), Outback 2.5i familiale 2006 5 vitesses (6A113) et Legacy 2.5i berline 2006 5 vitesses (6A114), le prix de détail suggéré par le fabricant. Taxes, frais de transport et préparation (1 795 \$ en sus). Les renseignements sont fournis en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. (9) Sous réserve d'approbation préalable. (10) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (11) Sous réserve d'approbation préalable. (12) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (13) Sous réserve d'approbation préalable. (14) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (15) Sous réserve d'approbation préalable. (16) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (17) Sous réserve d'approbation préalable. (18) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (19) Sous réserve d'approbation préalable. (20) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (21) Sous réserve d'approbation préalable. (22) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (23) Sous réserve d'approbation préalable. (24) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (25) Sous réserve d'approbation préalable. (26) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (27) Sous réserve d'approbation préalable. (28) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (29) Sous réserve d'approbation préalable. (30) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (31) Sous réserve d'approbation préalable. (32) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (33) Sous réserve d'approbation préalable. (34) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (35) Sous réserve d'approbation préalable. (36) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (37) Sous réserve d'approbation préalable. (38) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (39) Sous réserve d'approbation préalable. (40) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (41) Sous réserve d'approbation préalable. (42) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (43) Sous réserve d'approbation préalable. (44) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (45) Sous réserve d'approbation préalable. (46) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (47) Sous réserve d'approbation préalable. (48) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (49) Sous réserve d'approbation préalable. (50) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (51) Sous réserve d'approbation préalable. (52) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (53) Sous réserve d'approbation préalable. (54) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (55) Sous réserve d'approbation préalable. (56) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (57) Sous réserve d'approbation préalable. (58) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (59) Sous réserve d'approbation préalable. (60) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (61) Sous réserve d'approbation préalable. (62) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (63) Sous réserve d'approbation préalable. (64) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (65) Sous réserve d'approbation préalable. (66) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (67) Sous réserve d'approbation préalable. (68) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (69) Sous réserve d'approbation préalable. (70) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (71) Sous réserve d'approbation préalable. (72) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (73) Sous réserve d'approbation préalable. (74) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (75) Sous réserve d'approbation préalable. (76) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (77) Sous réserve d'approbation préalable. (78) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (79) Sous réserve d'approbation préalable. (80) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (81) Sous réserve d'approbation préalable. (82) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (83) Sous réserve d'approbation préalable. (84) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (85) Sous réserve d'approbation préalable. (86) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (87) Sous réserve d'approbation préalable. (88) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (89) Sous réserve d'approbation préalable. (90) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (91) Sous réserve d'approbation préalable. (92) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (93) Sous réserve d'approbation préalable. (94) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (95) Sous réserve d'approbation préalable. (96) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (97) Sous réserve d'approbation préalable. (98) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent. (99) Sous réserve d'approbation préalable. (100) Sous réserve de la date de l'achat ou de la location du véhicule. Les cartes ne peuvent être échangées contre de l'argent.

# Le monde

REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca

## Bush exclut tout retrait d'Irak

**WASHINGTON (AP)** -- Le président américain George W. Bush a déclaré hier soir que les États-Unis étaient «en train de gagner» la guerre en Irak, tout en reconnaissant l'existence persistante des violences dans le pays.

Il a demandé aux Américains d'ignorer «les défaitistes qui refusent de voir quoi que ce soit de bon», tout en admettant avoir fait des erreurs.

«Je sais que certaines de mes décisions ont mené à des pertes terribles, et pas une seule de ces décisions n'a été prise légèrement», a dit M. Bush de son bureau Ovale de la Maison Blanche dimanche soir lors d'une allocution télévisée. «Je sais que cette guerre est controversée, mais être votre président exige de ma part de faire ce que je pense être juste et d'en accepter les conséquences».

M. Bush a soutenu qu'un retrait des troupes américaines serait possible une fois que les forces irakiennes atteindraient l'expérience requise.

«Quand ces réussites arriveront, l'accomplissement de notre mission nécessitera moins de troupes américaines», a estimé M. Bush.



**Le président George W. Bush s'est adressé à sa nation hier pour dire qu'il n'allait pas sonner le retrait des troupes américaines d'Iraq pour l'instant.**

force grandissante».

Quitter Bagdad prématurément «reviendrait à remettre l'Irak à des ennemis qui ont fait serment de nous attaquer», a-t-il affirmé.

D'ailleurs, «se retirer avant la victoire serait un acte d'imprudence et de déshonneur que je ne permettrai pas». Cependant, a soutenu le président, «non seulement nous ne pouvons gagner la guerre en Irak - nous sommes en train de la gagner».

M. Bush estime que le scrutin irakien signale la naissance de la démocratie au Moyen-Orient. Se retirer serait admettre les doutes soulevés par certains «selon lesquels la guerre est perdue et ne vaut pas un sou de plus ou un jour de plus».

Le chef de la Maison Blanche reconnaît que les élections ne mettront pas un terme à la violence en Irak qui, note-t-il, a fait 30 000 morts dans la population civile et tué plus de 2 100 Américains. Mais ce scrutin «signifie, selon lui, que l'Amérique a un allié à la force grandissante dans le combat contre le terrorisme.»

Le vice-président américain Dick Cheney a effectué hier une visite surprise en Irak, quelques jours après les élections législatives de jeudi dont la participation a été «remarquable», s'est-il félicité.

M. Cheney, dont la visite était entourée d'un important dispositif de sécurité, s'est entretenu avec les responsables politiques irakiens et les commandants américains dans la Zone Verte de Bagdad, a assisté à une présentation des forces irakiennes à la base aérienne de Taji et déjeuné avec les soldats américains ayant assuré la sécurité du scrutin de jeudi.

«Vous avez entendu d'importantes voix en faveur d'un retrait soudain de nos forces en Irak», a-t-il lancé devant des centaines de GI's invités à se rassembler pour entendre un «invité mystère».

«Certains ont laissé entendre que l'on ne peut pas gagner la guerre et quelques uns ont l'air presque impatients de conclure que le combat est déjà terminé. Mais ils se trompent. La seule façon de perdre ce combat est d'abandonner, et ce n'est pas une option», a-t-il souligné.



Susanne Osthoff

### L'otage allemande libérée

**BERLIN (AP)** -- L'otage allemande en Irak Susanne Osthoff a été libérée, a annoncé hier le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier. «Depuis aujourd'hui, elle est en sécurité à l'ambassade allemande à Bagdad», a-t-il déclaré devant la presse.

«Notre impression après lui avoir parlé est qu'elle se trouve en bonne condition physique», a-t-il indiqué sans répondre à aucune question.

Les ravisseurs ont annoncé qu'ils libéreraient aussi le chauffeur de Mme Osthoff, enlevé en même temps qu'elle, mais la déclaration de M. Steinmeier ne permettait pas de savoir s'il avait été effectivement libéré dans l'intervalle.

Mme Osthoff et son chauffeur avaient disparu le 25 novembre. Quelques jours plus tard, ils apparaissaient les yeux bandés dans un document vidéo, assis par terre, encadrés par des activistes dont un armé d'un lance-grenade. Les ravisseurs menaçaient de tuer leurs otages si l'Allemagne ne rompait pas tout contact avec le gouvernement irakien.

### Khadr de retour derrière les barreaux

**TORONTO (PC)** — Quelques semaines à peine avoir été remis en liberté au Pakistan et déclaré libre, Abdullah Khadr est de retour derrière les barreaux, cette fois à Toronto, en vertu d'un mandat provisoire émis par les États-Unis.

Âgé de 24 ans, Khadr a été arrêté par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), samedi soir, dans l'appartement de sa famille, dans le secteur est de la métropole canadienne. Il est menacé d'extradition vers les États-Unis pour avoir, à ce que l'on prétend, projeté de tuer des soldats américains à l'étranger.

L'avocat du présumé terroriste, Dennis Edney, a affirmé samedi que les États-Unis comptaient accuser son client de deux chefs de «possession et d'utilisation d'un dispositif de destruction dans le but de conspirer afin d'assassiner un ressortissant américain hors des États-Unis».

Le premier ministre fédéral Paul Martin, qui faisait campagne à Regina, samedi, a indiqué qu'en dépit des liens qui existeraient entre le réseau terroriste al-Qaïda et les Khadr, ces derniers étaient des ressortissants canadiens et avaient tous les droits dont sont assurés les citoyens du Canada.

«La famille est venue (au Canada) il y a très, très longtemps, et ils ont obtenu la citoyenneté canadienne, il y a plusieurs années. Ils ont la citoyenneté canadienne, et nous n'avons pas deux catégories de citoyens», a affirmé M. Martin.

La caporal Michèle Paradis, de la GRC, a précisé que le mandat avait été émis par le ministère fédéral de la Justice, qui mènera l'enquête.

«Il s'agit d'un très long processus, et nous aurons une audience judiciaire ici au Canada afin de nous assurer du bien-fondé des accusations», a-t-elle indiqué.

Abdullah Khadr est le fils aîné d'Abmed Said Khadr, ressortissant canadien né en Égypte, accusé d'avoir financé les activités d'al-Qaïda et tué lors de combats face aux forces pakistanaises, en 2003.

Chacun de ses enfants a été accusé de liens avec les milieux terroristes.

Les services occidentaux soupçonnent Abdullah Khadr d'avoir dirigé un camp de formation d'al-Qaïda en Afghanistan, à la fin des années 90.

### Condamné à mort par contumace

**AMMAN (AP)** -- Un tribunal militaire jordanien a condamné à mort hier par contumace le chef d'Al-Qaïda en Irak Abou Moussab al-Zarqoui et un autre militant, pour un attentat-suicide manqué à la frontière jordano-irakienne en 2004.

Al-Zarqoui a déjà été condamné à mort par contumace en Jordanie pour l'assassinat de Laurence Foley, un travailleur humanitaire américain abattu devant son domicile d'Amman en octobre 2002.

## Au moins 43 morts dans une bousculade en Inde

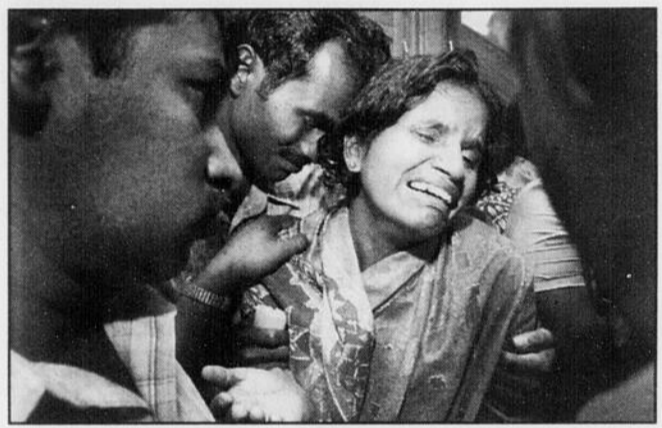
**NEW DELHI (AP)** -- Une bousculade impliquant des milliers de personnes a fait au moins 43 morts et une trentaine de blessés hier à Madras, dans le sud de l'Inde, selon la police locale.

Le drame s'est produit lorsqu'une forte pluie s'est soudainement abattue sur une foule de personnes qui attendaient une distribution de nourriture dans un centre humanitaire, a déclaré le commissaire C. Sylendra Babu dans un entretien téléphonique avec l'Associated Press.

«Nous avons placé des hommes dans les centres d'aide pour prévenir tout désordre, mais ce qui s'est passé était au-delà de nos capacités», a-t-il expliqué.

Les portes du centre ont été ouvertes pour permettre aux quelque 3000 personnes patientant à l'extérieur de se mettre à l'abri. Mais la foule s'est alors précipitée, causant une vaste bousculade.

C'est le deuxième drame de ce genre à Madras, la capitale de l'État de Tamil Nadu, au cours des deux derniers mois. En novembre, six personnes avaient été tuées et 20 blessées dans une bousculade dans le nord de la ville.



**Shanti, 35 ans, au centre, pleure la mort de son mari, Gunasekharan, dans un hôpital de Madras. Des milliers de personnes se sont précipitées dans un centre de distribution de l'aide alimentaire hier. Au moins 43 d'entre elles ont été piétinées et 30 blessées.**



Evo Morales

### Bolivie: Morales toujours en tête

**COCHABAMBA, Bolivie (AP)** -- Le socialiste Evo Morales devance de plus de dix points son rival conservateur à l'élection présidentielle en Bolivie, selon deux sondages sortis des urnes hier soir.

Si cette avance, inattendue par son ampleur, devait se confirmer, M. Morales ne pourra qu'être proclamé chef de l'État en janvier prochain par le Congrès des députés.

Morales est crédité de 45% des voix, tandis que l'ancien président Jorge Quiroga est loin derrière avec 33%, selon l'institut Equipso Mori. L'autre sondage, réalisé par Ipsos Captura, donne 44,5% au candidat de gauche contre 34,3% à celui de la droite.

Si Morales ne parvient pas à recueillir 50% des voix, ce sont les députés qui devront choisir le chef de l'État. Un tel écart ne leur laisse a priori guère le choix.

Evo Morales a mené une campagne très nationaliste, promettant en particulier de renforcer le contrôle du pays sur les réserves de gaz, les secondes de l'Amérique latine. Il est opposé par ailleurs à la campagne d'éradication de la culture de la coca impulsée par Washington dont il a promis d'être «le cauchemar».

### Sharon hospitalisé

**JÉRUSALEM (AP)** -- Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a été admis hier soir à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, après avoir eu un «accident vasculaire léger», mais il devrait sortir rapidement, ont annoncé les autorités médicales et politiques.

## Les plages de Sydney sous haute surveillance policière



**Des policiers interrogent un jeune homme sur la plage de Cronulla, à Sydney, hier. Plusieurs des plages de Sydney faisaient l'objet d'une surveillance d'importance majeure hier, compte tenu des émeutes raciales ayant opposé 5000 jeunes Australiens à des personnes d'origines asiatique et arabe la semaine dernière.**

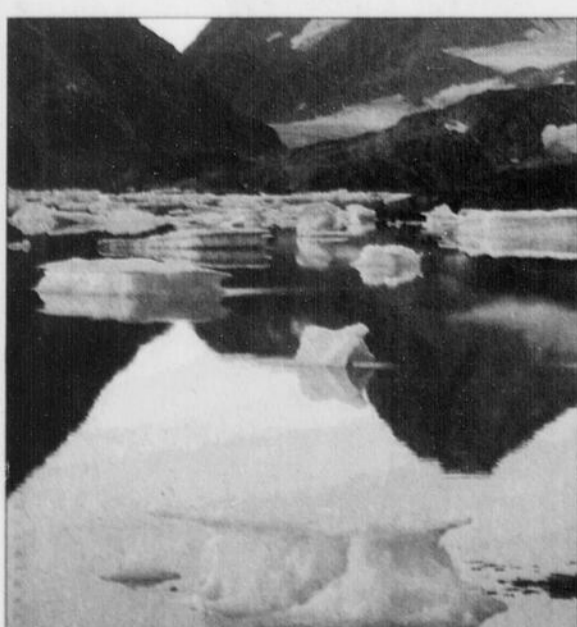
**SYDNEY (AP)** -- Quelque 2000 policiers ont été déployés hier le long des plages de Sydney pour empêcher de nouvelles violences raciales, après les heurts du week-end dernier.

Quelque 5000 jeunes Australiens, pour la plupart ivres, s'en étaient alors pris à des personnes d'apparence orientale et arabe, hurlant des insultes racistes. De violents affrontements avaient éclaté avec la police, notamment dans le quartier de Cronulla, en bord de mer.

Hier, les policiers patrouillant en voiture, canot, hélicoptère ou à cheval ont arrêté sept personnes en possession de cocktails incendiaires, dont deux dans un autobus en direction de Bondi Beach. Les cinq autres ont été appréhendées dans les environs de Brighton-le-Sands, autre quartier en bord de mer, dans le sud de la ville, où un homme avait été poignardé.

La situation a cependant été calme dans l'ensemble, selon la police. Plus de 5000 personnes ont manifesté hier dans le centre de Sydney contre le racisme. Le premier ministre John Howard a condamné lundi dernier les violences, soulignant que la plupart des Australiens ne sont pas racistes. «S'en prendre à des gens en raison de leur race, de leur apparence, de leur appartenance ethnique est totalement inacceptable et devrait être rejeté par tous les Australiens, quelles que soient leur éducation ou leurs convictions politiques», a-t-il déclaré.

## L'année la plus chaude depuis plus d'un siècle



**Cette photo prise en août dernier, montre un iceberg fondant dans la baie de Kulusuk, au Groënland. Les changements climatiques commencent à inquiéter sérieusement les spécialistes.**

**NEW YORK (AP)** -- La température moyenne relevée à la surface du globe a atteint un record de chaleur: jamais depuis plus d'un siècle le mercure n'était monté aussi haut qu'au cours de l'année météorologique écoulée (décembre 2004-novembre 2005), selon une étude de l'agence spatiale américaine (NASA).

2005 dépasserait de peu 1998, détentrice jusqu'alors du titre de l'année la plus chaude.

D'après l'Institut Goddard pour les études spatiales (GISS, qui fait partie de la NASA), les résultats pour l'année calendaire (de janvier à décembre) devraient donner le même classement car les différences avec l'année météorologique sont en général négligeables.

«La chaleur record relevée en 2005 est d'autant plus remarquable que la température du globe n'a pas été rehaussée cette année par un El Nino tropical. L'année météorologique 1998, au contraire, avait été relevée de 0,2 degrés Celsius au-dessus de la tendance de fond par le phénomène El Nino le plus fort du siècle», soulignent les auteurs de l'étude du GISS.

El Nino est un phénomène océanique périodique qui se traduit par des températures de surface de la mer anormalement élevées du centre à l'est du Pacifique autour de l'Équateur.

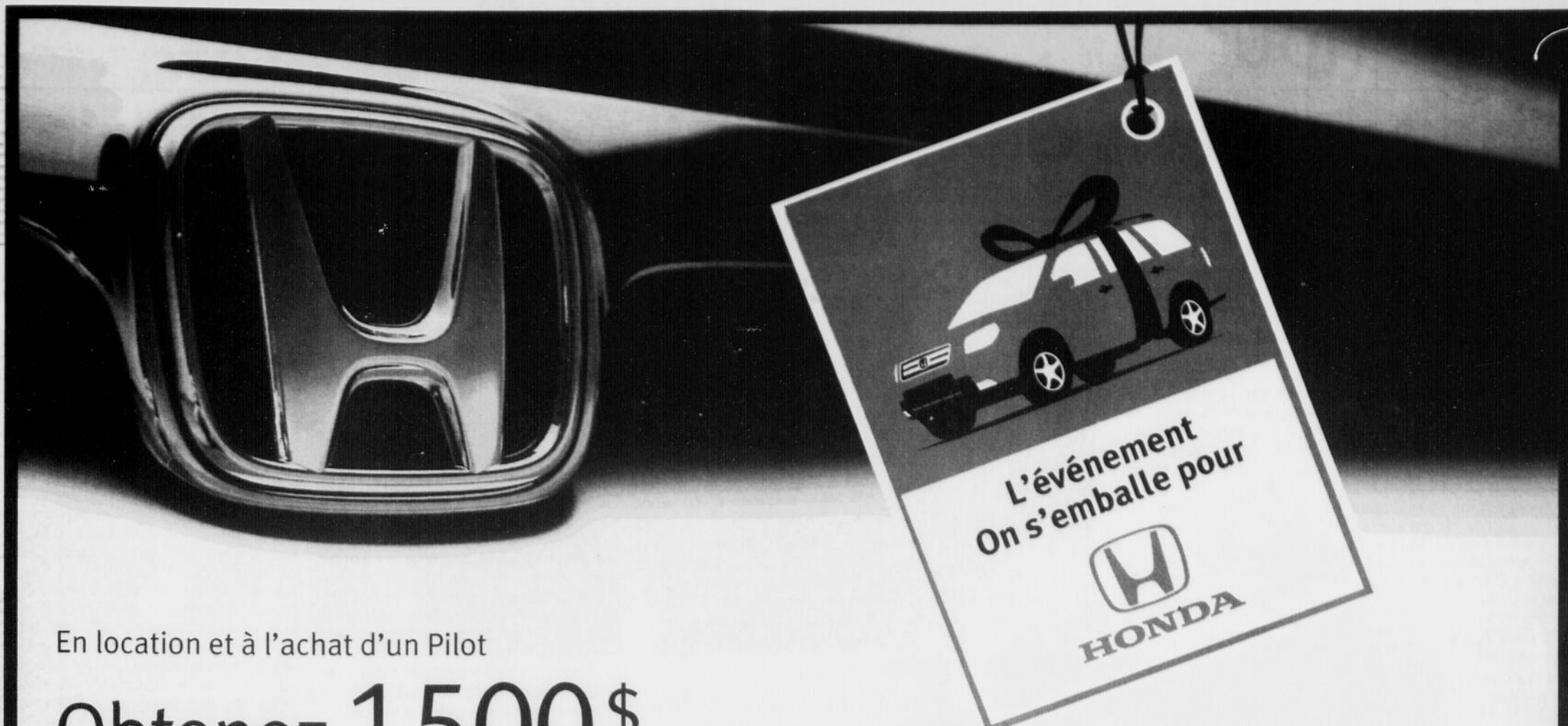
D'après le GISS, la planète s'est réchauffée au cours du siècle écoulé de 0,8 degrés Celsius, dont la majeure partie (0,6 degrés Celsius) rien que depuis 1975.

«Le réchauffement récent coïncide avec la croissance rapide des gaz à effet de serre», remarque l'institut de la NASA. Cependant, les États-Unis, qui avaient déjà refusé de ratifier le protocole de Kyoto (portant sur la période 2008-2012), se sont tenus à l'écart de l'accord conclu le 10 décembre à Montréal par lequel plus de 150 pays s'engageaient à lancer des négociations formelles sur la réduction des gaz à effet de serre après 2012.

Jeudi, l'Organisation météorologique mondiale (OMM, organisation des Nations unies basée à Genève) a estimé que 2005 était la deuxième année la plus chaude depuis le début des statistiques en 1861. Dans un communiqué, elle ajoutait que 1998 restait l'année la plus chaude.

Le GISS explique que son classement résulte de «l'anomalie arctique». La zone arctique a en effet été particulièrement chaude cette année. «Si on exclut la région située au nord du 75e parallèle, 1998 est plus chaude que 2005». L'institut de la NASA a choisi de prendre en compte la «chaleur arctique notable».

L'OMM, qui ne partage pas son analyse pour 2005, s'accorde avec le GISS sur les constats à plus long terme. «Depuis le début du XXe siècle, la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de 0,6 à 0,7 degrés Celsius», note l'organisation onusienne. «Les dix dernières années (1996-2005), à l'exception de 1996, sont les années les plus chaudes jamais enregistrées».



En location et à l'achat d'un Pilot

# Obtenez 1500\$ en certificat-cadeau<sup>††</sup>

À utiliser à votre guise:

- > carte d'essence
- > accessoires
- > garantie prolongée...



Pilot EX-L  
illustré

*Bien équipée, beau comportement routier, habitacle spacieux et confortable – Annuel de l'automobile 2006*

## Pilot LX 2006

Prix de location <b>398\$*</b> par mois/48 mois	Taux de financement à partir de <b>2,9%</b>
---	--

Incluant  
96 000 km • Option 0\$  
comptant disponible  
Transport et préparation inclus  
en location seulement

**0\$**  
dépôt de sécurité

Route:  
9,7 L/100 km\*\*

En location et à l'achat d'une Odyssey

# Obtenez en prime 4 pneus Michelin X-ICE<sup>†</sup>



Michelin X-ICE



Odyssey EX-L  
illustrée

*C'est vraiment le vaisseau familial par excellence – Guide de l'auto 2006*

## Odyssey LX 2006

Prix de location <b>348\$*</b> par mois/48 mois	Taux de financement à partir de <b>3,9%</b>
---	--

Incluant  
96 000 km • Option 0\$  
comptant disponible  
Transport et préparation inclus  
en location seulement

**0\$**  
dépôt de sécurité

Route:  
8,5 L/100 km\*\*

[hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca)



**HONDA**

**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ [hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Odyssey LX (modèle RL3826E) et Pilot LX (modèle YF1814E). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Odyssey LX (modèle RL3826E) : a) 348 \$, b) 6 607 \$, c) 23 311 \$. Pilot LX (modèle YF1814E) : a) 398 \$, b) 6 267 \$, c) 25 371 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission automatique. †4 Michelin X-ICE ou pneus de valeur équivalente. Applicable uniquement sur l'Odyssey 2006. ††Certificat-cadeau de 1 500 \$ incluant les taxes, applicable uniquement sur le Pilot 2006. Les offres ne sont pas transférables, monnayables ou être jumelées. Valable seulement chez vos concessionnaires participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changements sans préavis par le manufacturier.

# Chez nous

## Changement de garde chez Acier Victoria



**Gilles Besmargian**  
gilles.besmargian@latribune.qc.ca  
VICTORIAVILLE

Après plus de 35 ans à la tête de son entreprise, Acier Victoria, et à quelques jours seulement avant d'atteindre l'âge respectable de 65 ans, le président Gilles Bergeron passe le flambeau à son fils Marco et à un fidèle collaborateur impliqué dans la compagnie depuis une vingtaine d'années, Richard Leclerc.

Au fil des ans sous le règne de M. Bergeron, la PME, devenue un chef de file dans le domaine de la distribution de l'acier dans un rayon de 160 km de Victoriaville, n'a jamais cessé de progresser. Aujourd'hui, avec les deux entités qui se sont ajoutées, Fer et métaux Bois-Francis et Manu Vic (spécialisée dans la vente et la location de machinerie et d'équipements de manutention), elle compte une soixantaine d'employés et son chiffre d'affaires annuel oscille entre 30 et 35 millions \$ avec environ 1000 clients actifs.

Pour symboliser la remise de ses pouvoirs, Gilles Bergeron a remis aux deux nouveaux actionnaires le trophée du plus vieil employé. «Par ce geste, a-t-il déclaré, très ému, je veux démon-



La Tribune, Gilles Besmargian

Pour souligner son départ de la firme Acier Victoria qu'il a fondée à Victoriaville, en 1969, Gilles Bergeron, a remis le symbole attestant de ses années de service à son fils Marco (à droite) et à son associé, Richard Leclerc.

ton départ et nous allons faire appel à tes services dans le cadre de projets spéciaux. Marco et moi sommes contents de nos résultats à ce jour, ajoute-t-il, et nous avons l'intention de poursuivre dans la même veine».

S'adressant à son père, Marco Bergeron a acquiescé dans le même sens que son associé en ajoutant seulement: «Nous allons poursuivre ce que tu as entrepris. Tu n'as pas à t'inquiéter, il n'y a pas raison que ça change.» Il faut dire que le jeune homme cumule lui aussi plus de 20 ans d'expérience dans l'entreprise familiale.

Présent à la rencontre de presse relative à la transaction d'affaires dont le montant n'a pas été rendu public, le maire de Victoriaville, Roger Richard, s'est dit heureux de voir qu'Acier Victoria et ses filiales conservent ses racines dans le milieu, avec des gens d'ici. «La région s'est développée avant tout avec des gens de chez nous et je suis maintenant convaincu que les nouveaux dirigeants déploieront le même dynamisme que celui dont a fait preuve M. Bergeron dans le passé.»

La compagnie Acier Victoria et sa filiale Fer et métaux Bois-Francis sont implantés dans le parc industriel de Victoriaville, alors que Manu Vic l'est sur le boulevard des Bois-Francis Nord. Les trois entreprises possèdent des entrepôts et espaces de travail totalisant plus de 80 000 pieds carrés.

### Carrière à Ulverton

## R. Guilbeault en appelle de la décision de la CPTAQ



**Guy Marchand**  
guy.marchand@latribune.qc.ca  
RICHMOND

La compagnie R. Guilbeault Construction de Drummondville ne lâche pas prise dans le dossier concernant l'implantation d'une carrière sur le chemin Gore dans la municipalité d'Ulverton, puisqu'elle a décidé d'en appeler de la décision adoptée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui avait plutôt rejeté sa demande.

Un des administrateurs de l'entreprise, François Guilbeault a confirmé à *La Tribune* que son entreprise avait décidé de contester cette décision devant le Tribunal administratif du Québec. Rappelons que le promoteur du projet disposait d'un délai de 30 jours pour exercer son recours et l'appel aurait été logé le 6 décembre, soit trois jours avant l'expiration du délai. «Nous avons analysé la situation et nous espérons que nous obtiendrons une réponse positive afin de mener à bien notre projet», a simplement répondu M. Guilbeault.

Il va sans dire que cette annonce a été reçue comme une douche d'eau froide de la part de la municipalité et du comité de citoyens, lesquels ont espéré jusqu'à la dernière minute que la décision rendue par la CPTAQ ne fasse pas l'objet d'une contestation de la part du promoteur du projet de carrière.

«Nous sommes très déçus et avant de livrer nos commentaires, nous allons réunir nos membres afin de prendre connaissance de cet appel et voir également ce que la municipalité d'Ulverton entend faire. La saga va donc se poursuivre», a indiqué Marielle St-Pierre, du comité de citoyens.

Rappelons que la CPTAQ avait rejeté il y a quelques semaines la demande de la compagnie R. Guilbeault Construction de Drummondville. Celle-ci vise l'introduction d'un nouvel usage non agricole en zone agricole, soit l'exploitation d'une carrière. Elle concerne une montagne d'une superficie de 16 hectares aux limites du chemin Gore à Ulverton et du chemin Gee dans le Canton Melbourne. Il veut exploiter ce site, afin d'y tenir des activités d'enlèvement du sol, le forage, le dynamitage, le concassage, le tamisage ainsi que l'entreposage et le chargement des agrégats.

## Centraide récolte 1,34 million \$ dans le Centre-du-Québec

Jean-Pierre Boisvert  
DRUMMONDVILLE

La 26e campagne de Centraide Centre-du-Québec s'est avérée un véritable succès. Elle s'est terminée avec une récolte de 1 340 155 \$, une augmentation de presque 35 000 \$ sur la campagne de l'an dernier.

Plus de 12 000 personnes ont contribué à la campagne dont la très grande majorité via 400 milieux de travail.

La MRC d'Arthabaska a recueilli 346 600 \$, celles de Nicolet-Yamaska et Bécancour ont amassé 222 265 \$, l'Érable 49 100 \$ et 436 201 \$ pour Drummond.

Il se peut que les montants soient revus à la hausse après le congé des Fêtes. «Nous attendions encore à quelques heures de la soirée de clôture, quelques confirmations pour des dons corporatifs. Nous espérons recevoir de bonnes nouvelles, ce qui nous permettrait d'ajouter une dizaine de milliers de dollars à ces résultats», a indiqué la coordonnatrice de la campagne, Andréanne Despins-Lafond.

«La campagne a parfois été difficile. Nous nous sommes aperçu qu'il faudra encore sensibiliser les gens et les entreprises aux besoins des personnes vulnérables», ont commenté les coprésidents de la campagne, Jean-Denis et Diane Lampron, propriétaires de Rose Drummond. Déçus de ne pas avoir atteint leur objectif, ils sont tout de même fort heureux des résultats annoncés.

«La campagne Centraide, ça reste tout un exercice de solidarité. Il faut penser que plus d'une centaine d'organismes et de comités profiteront de la générosité des gens d'ici. C'est pour ces gens et ces organismes que la campagne Centraide existe. Nous voulons remercier tous les donateurs de Centraide et toutes les entreprises qui nous ont permis de faire campagne chez eux. Un merci particulier à notre équipe de campagne. Je salue aussi les présidents locaux et leur équipe: Noël Juneau (Arthabaska), André Roy (Drummond) et Denis Perron (Érable)», de conclure les coprésidents.

trer clairement ma confiance à ceux qui me suivent aux commandes des trois entreprises et je veux surtout les encourager à toujours faire preuve de ténacité. Ce n'est pas toujours facile, mais on peut triompher si on s'accroche suffisamment fort.»

### «Dans la même veine»

Appelé à prendre la parole, Richard Leclerc a tenu à spécifier qu'aucun changement majeur ne sera apporté au sein de l'entreprise victoriavilloise. «D'abord, Gilles, merci pour ta confiance. Nous allons continuer dans la même direction qu'avant

**la Baie**

L'authentique magasin de Noël<sup>MC</sup>

# Noël arrive... à vive allure!

Plus que 6 jours

En vigueur jusqu'au samedi 24 décembre. Tous nos magasins ouvrent à 8 h.

<p><b>40% de rabais</b> pulls automne-hiver, dont ceux des collections griffées et jeans, pour femme</p> <p>Exception : pulls ToGo en cachemire</p>	<p><b>40% de rabais</b> pulls automne-hiver, dont ceux des collections griffées et jeans, pour homme</p>	<p><b>30% à 50% de rabais</b> tenues griffées automne-hiver pour femme</p>	
<p><b>40% de rabais</b> pulls automne-hiver, dont ceux des collections griffées et jeans, pour femme</p>	<p><b>35% à 50% de rabais</b> chemises habillées et cravates pour homme</p>	<p><b>30% de rabais</b> jeans TOMMY HILFIGER DENIM, CK JEANS, NAUTICA, BUFFALO et autres pour femme et homme</p>	
<p><b>50% de rabais</b> peignoirs et tenues de détente pour femme</p>	<p><b>40% de rabais</b> tenues de nuit pour femme; pantalons de nuit, pyjamas, peignoirs et chemises de nuit pour homme</p>	<p><b>35% de rabais</b> soutiens-gorge et slips mode TRIUMPH pour femme</p>	<p><b>30% de rabais</b> soutiens-gorge mode, slips et dessous de jour, d'hiver et amincissants pour femme</p>
<p><b>40% de rabais</b> 3 articles ou plus : sous-vêtements et chaussettes. Pour homme, 35% de rabais; 2 articles, 30% de rabais; un article, Exceptions: Jockey, Calvin Klein, collection olympique et articles des promos - 3 pour.</p>	<p><b>40% de rabais</b> sacs à main et portefeuilles à prix ordinaire Exception : modèles griffés.</p>	<p><b>20% de rabais</b> sacs à main et portefeuilles griffés GUESS, FOSSIL, CALVIN KLEIN et autres à prix ordinaire</p>	<p><b>40% de rabais</b> gants de cuir pour femme et homme</p>
<p><b>jusqu'à 75% de rabais</b> meubles sans suite et à prix de liquidation Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>50% de rabais additionnel</b> montres et bijoux à prix de liquidation Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>40% de rabais additionnel</b> chaussures et bottes à prix de liquidation pour tous Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>offre spéciale</b> <b>599 \$</b> canapé-lit deux places</p>

mac & jac PAULI  
Alexander  
FOSSIL  
PROMO 25% DE RABAIS ADDITIONNEL  
MODE SEMESTRIELLE  
vaste choix de tenues mode (griffées, coprieses), sous-vêtements, lingerie, tenues de nuit, chaussettes, collants et accessoires à prix déjà réduit pour tous  
Alexander Julian  
POINT ZERO  
OLLYWOOD A  
people

# Parents et enfants accourent à Mont-Orford

De nouvelles glissoires et le passage d'Annie Brocoli sur place attirent des centaines de visiteurs



**Jean-François Gagnon**  
jean-francois.gagnon@tribune.ca  
MAGOG

Les jeunes familles avaient deux bonnes raisons pour se rendre à la station Mont-Orford hier: non seulement inaugurerait-on deux nouvelles glissoires, mais en plus la chanteuse Annie Brocoli était sur place.

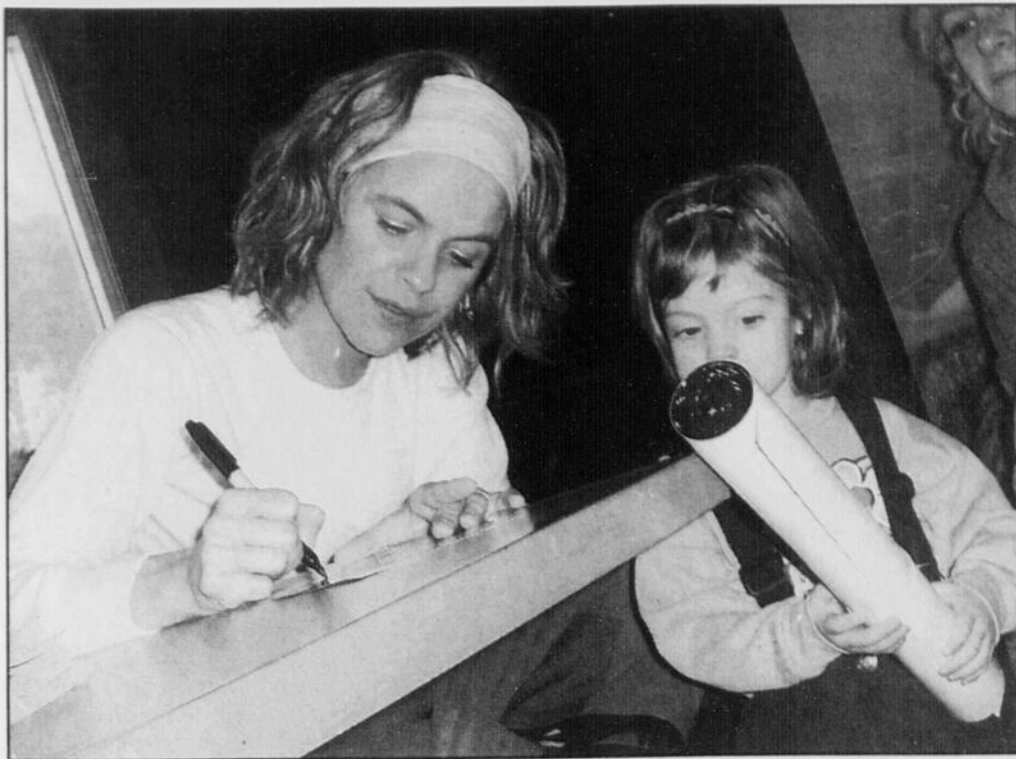
Ils ont été nombreux à répondre à l'appel lancé par la station Mont-Orford. Des centaines de personnes ont effectivement pris d'assaut les six nouvelles glissoires. Des dizaines de jeunes ont aussi profité de l'occasion pour recueillir l'autographe de leur idole, Annie Brocoli.

«Mes filles voulaient venir surtout pour Annie, mais là elles ont le goût de continuer à glisser plutôt que d'aller se chercher un autographe», racontait Chantal Dion, de Magog.

«Les glissades pourraient aller plus vite, a ajouté Mme Dion. Mais elles plaisent malgré tout à mes filles, qui sont des amatrices de sensations fortes. Je pense bien qu'on reviendra.»

«Les deux dernières glissades au fond vont vite, mais pas encore assez à mon goût. C'est quand même plaisant», mentionnait pour sa part Steven Dubé-Morin.

«Je trouve ça génial d'avoir ajouté des glissades comme ça au Mont-Orford, notait par ailleurs Lyne Beaudette, une autre mère de famille. On venait faire du ski, mais là on aura



Magalie Labrecque est parmi les chanceux qui ont pu obtenir un autographe d'Annie Brocoli hier.

la possibilité de pratiquer une autre activité ici. C'est le fun de varier.»

Un investissement de 900 000 \$

L'investissement réalisé pour aménager ces glissoires est d'environ 900 000 \$, selon les in-

formations transmises par le président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance.

De ce montant, presque 200 000 \$ ont été consacrés à la préservation de l'environnement. La présence du ruisseau Castle à proximité des nouvelles installations réclamait entre autres l'adoption de mesures préventives particulières.

«Il reste des ajustements à faire pour améliorer nos glissades», a convenu M. L'Espérance, qui a lui-même accueilli la clientèle aux nouvelles installations de son centre hier après-midi.

Il a ainsi révélé souhaiter que deux des six glissoires offrent des sensations plus fortes. «Nous allons élever leur départ pour donner plus de rapidité aux tubes. Ça permettra aux gens d'arriver à plus grande vitesse dans la courbe à la fin», a-t-il indiqué.

M. L'Espérance s'est également réjoui de l'amélioration de l'offre hivernale de son entreprise. «Les enfants pourront parfois arrêter de skier et glisser pour terminer leur journée.»

## Une longue file

Après être débarquée au centre de ski, hier en début d'après-midi, Annie Brocoli a d'abord effectué deux descentes sur tube avant de traîner dans le chalet afin de signer des dizaines, sinon des centaines, d'autographes.

Simplement par son regard illuminé, la jeune Maud Létourneau témoignait de l'admiration que ressentent tant d'enfants envers la populaire chanteuse. «J'ai vu Annie Brocoli», remarquait-elle simplement avec un sourire qui trahissait son grand bonheur de l'avoir croisée.

Pendant environ plus d'une heure, la chanteuse a patiemment rencontré les enfants. La demande était si forte cependant que certains jeunes fans sont repartis sans autographe, Annie n'ayant été en mesure de tous les rencontrer avant son départ.

La neige tombée, dans les derniers jours, a permis à la station Mont-Orford d'ouvrir de nouvelles pistes. Les conditions seraient présentement «excellentes».



Chantal Dion était à la station Mont-Orford, hier après-midi, en compagnie de ses filles, Ève-Marie et Sarah-Maude Morin.

## «Quadistes» et motoneigistes annulent leur immatriculation

Nelson Fecteau  
THETFORD MINES

Les quadistes, les motoneigistes, les concessionnaires et les intervenants de l'industrie touristique participeront, mercredi matin, à une manifestation devant les bureaux du ministre de l'Agriculture et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, pour lui faire part de leur inquiétude devant la situation qui prévaut actuellement dans leur dossier.

Réunis dans le stationnement du 222, boulevard Frontenac, les manifestants se dirigeront vers les locaux du ministre pour lui demander et aux personnalités présentes de continuer à travailler pour trouver très rapidement un terrain d'entente qui satisfait toutes les parties.

Les manifestants se dirigeront ensuite vers les locaux de la SAAQ où plusieurs quadistes annuleront leur immatriculation puisqu'ils ne pourront profiter de leur véhicule si le conflit persiste. Quant aux motoneigistes qui immatriculent habituellement leur véhicule à cette période-ci de l'année, ils retarderont cette obligation jusqu'à la résolution du litige.

C'est lors d'une rencontre spéciale convoquée par Tourisme Amiante et tenue récemment dans le but de faire le point sur le dossier du retrait par les agriculteurs des privilèges des droits d'accès sur leurs terres pour le passage des sentiers de quads et de motoneiges que cette décision a été prise. «Il est alors apparu impératif que les amateurs de quads et de motoneiges ainsi que les propriétaires de commerces et de services reliés à la pratique de ces sports motorisés expriment publiquement leurs inquiétudes face aux conséquences néfastes de l'annulation de la saison hivernale», de souligner les principaux intervenants dans le dossier.

Cette rencontre réunissait les présidents et les secrétaires des cinq clubs de quads et des quatre clubs de motoneiges de la région, des représentants de la Fédération québécoise des clubs de quads et de la Fédération des clubs de motoneiges du Québec, des représentants de l'UPA et de Tourisme Amiante.

Devant le fait que quadistes et motoneigistes ne pourront circuler en toute légalité et afin de respecter les revendications des producteurs agricoles, les propriétaires de quads ont été invités à se présenter au bureau de la SAAQ à compter du 21 décembre et de remettre leur véhicule jusqu'à ce que le conflit soit terminé. Pour des raisons similaires, les motoneigistes ont été invités à ne pas enregistrer leur véhicule au 1er janvier 2006.

Les instigateurs de cette manifestation qui sera annulée si le conflit est réglé d'ici là ont voulu sensibiliser les parties en litige à l'urgence de procéder à un règlement afin d'éviter de mettre en péril un secteur important de l'industrie touristique et d'éviter des pertes économiques considérables.

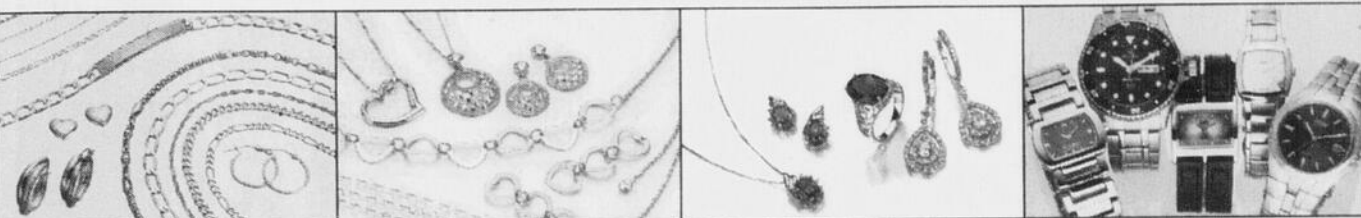
ET avec tout achat de 75 \$<sup>†</sup> ou plus de bijoux, vous recevrez une

carte-rabais la Baie de **10 \$**



Échangeable entre le lundi 19 décembre 2005 et le samedi 28 janvier 2006

<sup>†</sup> Avant taxes. Applicable à votre prochain achat de 40 \$ ou plus de bijoux ou de montres à la Baie. Valable du lundi 19 décembre 2005 au samedi 28 janvier 2006. Limite d'une carte par personne.



**50 % de rabais** bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct  
**40 % de rabais** bijoux à zircons cubiques et à perles  
**25 % de rabais** choix de bijoux mode et en argent fin  
**25 % de rabais** choix de montres Exceptions: Ironman et Expedition.

### achat-choc

**599 à 2499**  
bijoux mode JONES NEW YORK, CÉZANNE et 1928  
Prix de comparaison 12 \$ à 40 \$

**50 % à 60 % de rabais**  
bijoux en argent fin  
Prix de comparaison 59,99 \$ à 249,99 \$

**Michel Germain**  
Offre de prime : à l'achat de 75 \$ ou plus de produits parfumés Sexual ou Deauville, vous recevrez cette montre griffée Michel Germain. Offre aussi valide pour homme.

**White Diamonds**  
Offre de prime : à l'achat de 63 \$ ou plus (avant taxes) de produits parfumés WHITE DIAMONDS, vous recevrez cette élégante montre. Tant qu'il y en aura.

**DERNIÈRE CHANCE!**  
**50 % de rabais**  
mode WAYNE GRETZKY pour lui  
**FAITES VITE, TOUT S'ENVOLE!**

**40 % de rabais**  
linge de table, accessoires déco et ornements de Noël

**10 % à 30 % de rabais**  
tous les appareils électroniques à prix ordinaire  
Exceptions: appareils Bose, XBR de Sony et Acer, musique, films et jeux vidéo.

Promo des fêtes sans tracas  
**50 % de rabais**  
tous les duos-sommeil AUCUNS FRAIS • de livraison • d'installation • de ramassage de vieux matelas. Précisions en magasin.

**50 % de rabais**  
tous les verres à pied en stock suivi

**50 % de rabais**  
toute la literie en finette

**15 % de rabais**  
tous les rasoirs électriques et combinés bucco-dentaires

**LIQUIDATION DE CHAUSSURES DE RENOM**  
Chaussures et bottes pour elle  
NINE WEST, FRANCO SARTO, ENZO ANGIOLINI, AEROSOLES, ROCKPORT, LAUREN, ANNE KLEIN, HILARY RADLEY, etc.  
Exception: nouveautés. Précisions en magasin.

**40 % de rabais** à l'achat de 2 paires ou plus  
**30 % de rabais** à l'achat d'une paire

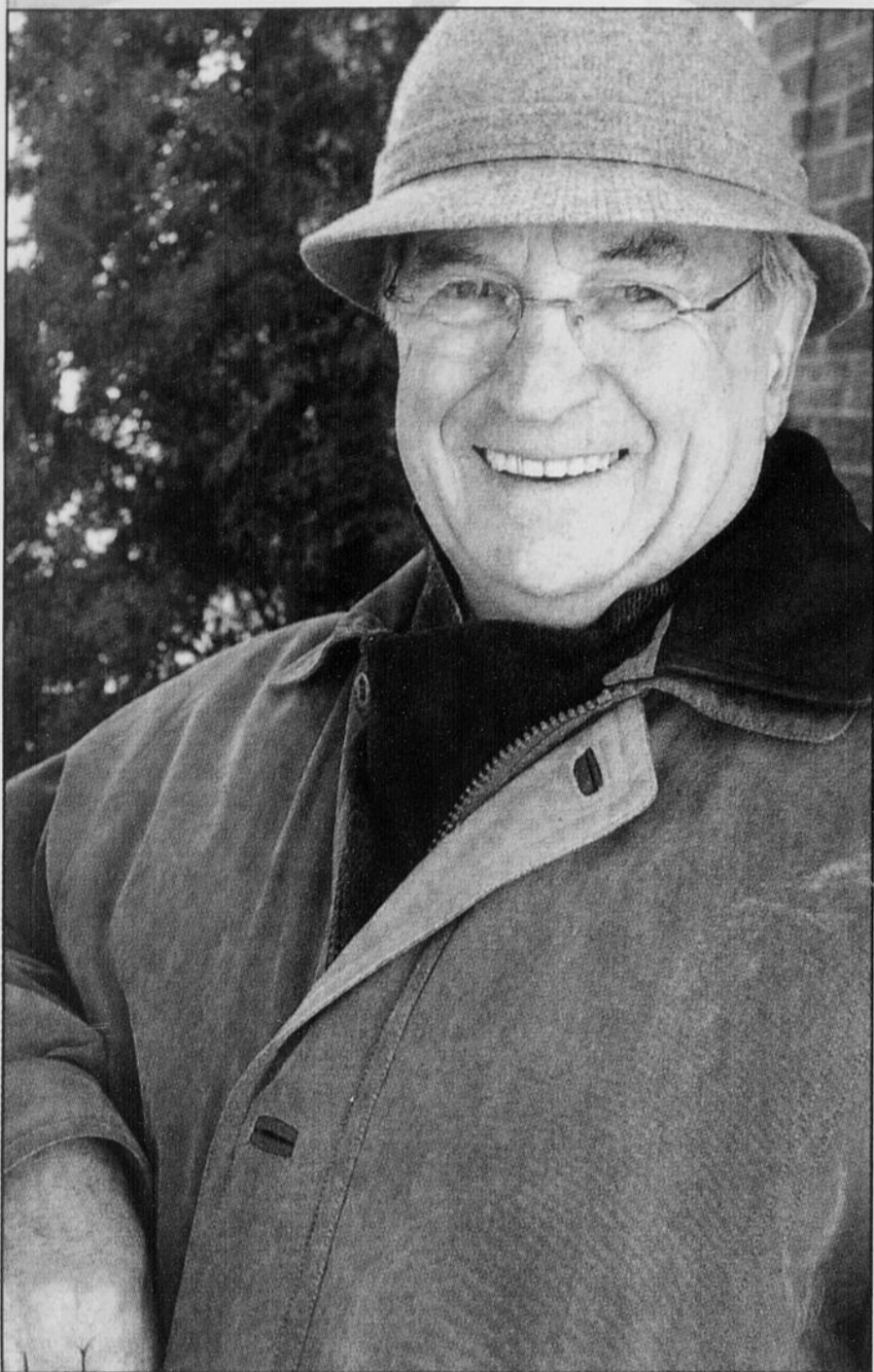
**Noël**  
C'est une période magique durant laquelle les gens qui s'amusent se rassemblent et célèbrent la naissance de Jésus en priant et en faisant plaisir de générosité. Nous rêvons des moments inoubliables. Joyeux Noël avec nos amis et respectons les enfants s'entretenir en s'offrant le plus Noël Joyeux Noël - 25 décembre 2005

**offre ses meilleurs vœux**  
pour les fêtes aux Canadiens de toutes cultures.

# le mérite ESTRIEN

Vous écrivez l'histoire au quotidien

2005



Photos: Imacom, Julie Roy

BÉNÉVOLAT

## André Paradis Une vie à chanter

Samedi, ce Bromptonvillois dirigera la chorale de l'église Sainte-Praxède pour une 56e fois sans avoir raté une seule messe de minuit. Il dégage une énergie franche, sympathique, et une belle sérénité qu'il partage avec les gens qu'il côtoie dans plusieurs activités de bénévolat. Il s'agit de sa 64e année comme membre de la chorale.



**Pierre Saint-Jacques**

pierre.st-jacques@lafribune.qc.ca  
SHERBROOKE

«Je n'étais âgé que de 21 ans quand j'ai pris la direction de la chorale de l'église Sainte-Praxède de Bromptonville. C'était un vote unanime de l'assemblée du conseil de Fabrique, à une époque où on faisait surtout appel à des vétérans. J'étais abasourdi et inquiet alors je me suis adressé au curé lui demandant comment on dirigeait une chorale. La réponse fut claire et simple: tu les fais chanter. Le 24 décembre, ce sera ma 56e messe de minuit et je n'en ai manqué aucune. Tout cela a été possible grâce aux membres de la chorale, ces bénévoles qui se passionnent pour le chant. Nous sommes une bonne trentaine; c'est une chorale mixte, un beau groupe important pour moi et nous faisons de belles choses ensemble. Amitié et esprit d'équipe nous soudent les voix et les coudes.»

André Paradis dégage une belle joie de vivre. Il raconte avec plaisir que sa grand-mère Délima Leclerc lui avait appris toutes les réponses de la messe, en latin, alors qu'il n'était âgé que de sept ans.

«Je ne comprenais vraiment pas ce que je répondais mais il paraît que j'avais la bonne prononciation. C'est comme ça que je suis devenu servant de messe. Puis j'ai fait partie de la chorale de l'école. À l'âge de 13 ans, j'ai commencé à chanter les messes sur semaine: trois messes le matin, six jours par semaine, durant 28 ans, avec une rétribution de 0,50 \$ pour chaque messe, sans augmentation de salaire», souligne-t-il avec humour.

### «Marqué ma vie»

La disparition des messes chantées sur semaine est arrivée avec la francisation des célébrations. La chorale de Ste-Praxède a toujours continué son oeuvre. Consacrée exclusivement aux hommes au cours des premières décennies, la chorale est devenue mixte au cours des années 1970.

Sa grande-mère Délima a tenu le rôle d'organiste pendant 50 ans. Ses deux mains se promenaient sur l'orgue à tuyaux à trois claviers, de marque Casavant, rien de moins.

Avec sa grand-mère, organiste, son grand-père Alfred Paradis,

- Né à Bromptonville, le 5 septembre 1928;

- Issu d'une famille de treize enfants, sept filles et six gars, il se situe juste au milieu;

- Il est père de quatre enfants, une fille et trois gars;

- Dans ses moments de loisirs, il s'adonne au vélo, à la natation et à la marche l'été; l'hiver, il fréquente assidûment les activités physiques du 3e Âge à l'Université de Sherbrooke, sans oublier la marche.

directeur de chorale, André Paradis baignait dans ce monde tout en jouissant d'une facilité toute naturelle pour apprendre la musique et le solfège. «Le moins que l'on puisse dire, tout cela a grandement marqué ma vie.»

Depuis qu'il est membre de la chorale, il a vu six curés et cinq organistes se succéder à l'église.

Les activités de cet homme ne se limitent pas seulement au chant et à la musique.

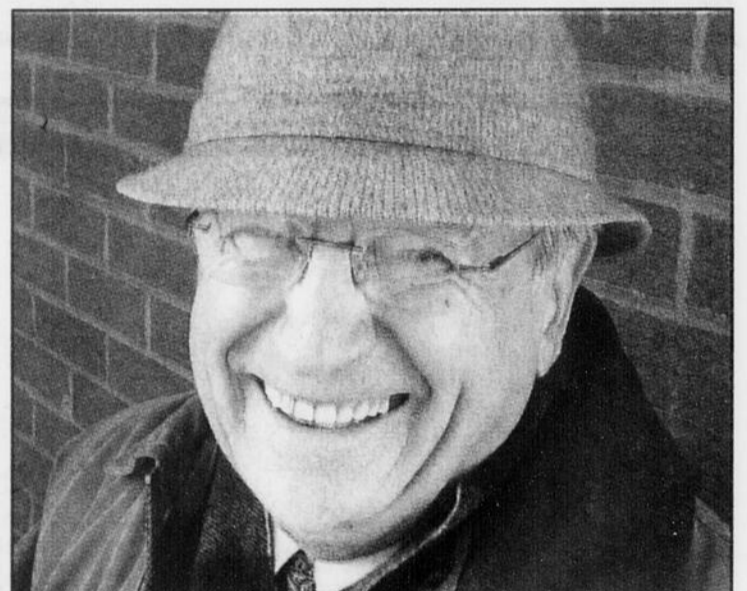
### «Toujours présent»

Il a tenu le rôle de conseiller municipal à Bromptonville durant 16 ans. Il a été membre fondateur du Foyer de personnes âgées de Bromptonville.

«Il y a 28 ans, j'ai fondé le conseil des Chevaliers de Colomb de Bromptonville et je suis toujours présent et met l'épaule à la roue lors des guignolées annuelles pour recueillir des dons et des denrées pour les Paniers de l'Espoir.»

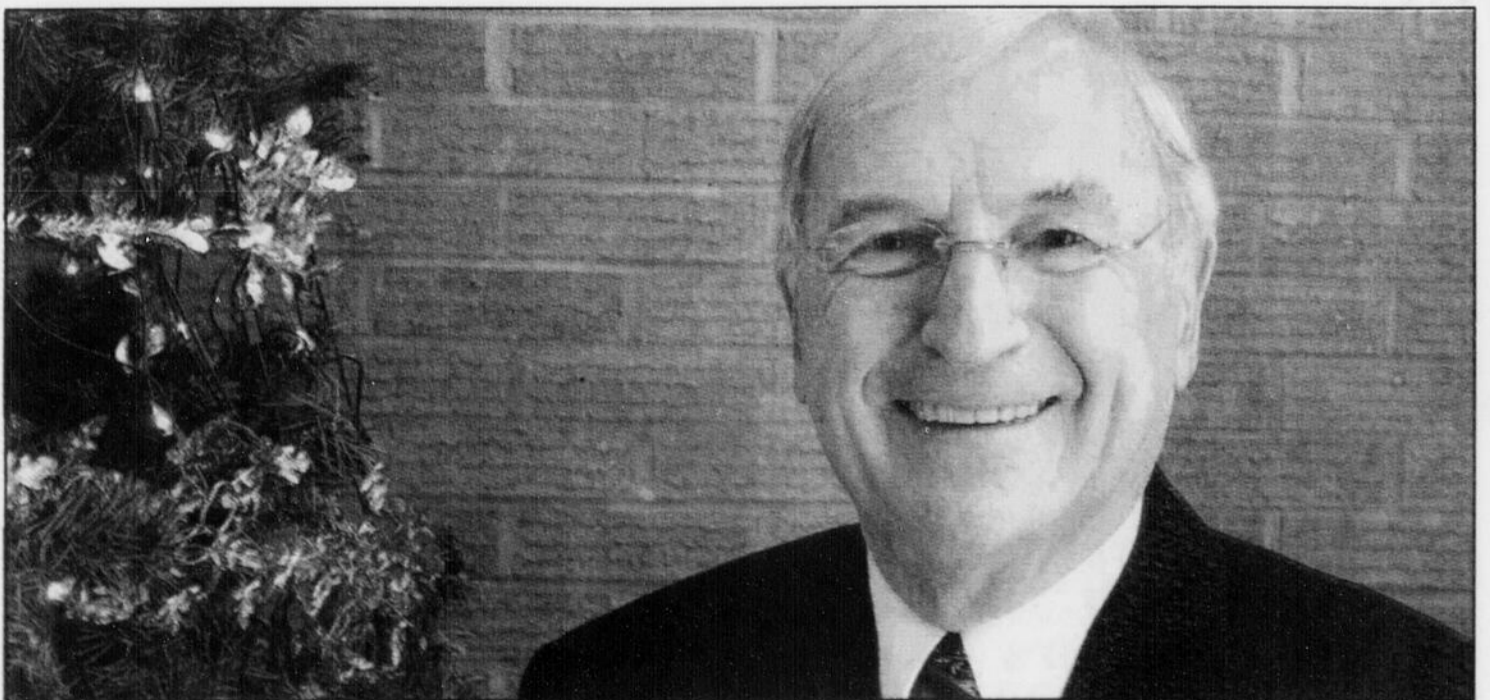
Il a occupé la présidence du CHLSD. Il est membre du conseil d'administration de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et il siège au conseil d'administration de la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier.

«J'espère demeurer encore actif très longtemps. Dans les activités de bénévolat, on découvre une belle richesse et c'est également un échange car tu donnes et tu reçois. Si un jour, je devais quitter le monde du bénévolat, c'est qu'il va y avoir un signe, un peu comme une lumière rouge qui s'allume. Pour le moment, il n'est pas question de mettre les freins. Cela fait 23 ans que je suis à la retraite et je peux réaliser plein de choses que j'aime. Il n'y a pas de limite au bénévolat et il importe de retenir ceci: si tu veux avoir de l'aide, demande à quelqu'un



André Paradis aura chanté toute sa vie, lui qui a atteint l'âge vénérable de 77 ans au début de septembre. Hergé avait jadis mentionné que les aventures de Tintin étaient pour les jeunes de 7 à 77 ans. La phrase va comme un gant à ce Bromptonvillois de toujours.

qui est occupé. T'as plus de chance d'obtenir ce que tu désires que de le demander à quelqu'un qui ne fait rien.»



Issu d'une famille où une grand-mère a été organiste durant 50 ans et un grand-père, directeur de chorale, André Paradis a non seulement profité de cet héritage mais le lègue depuis des décennies à toute sa communauté.

ROGER LAROCHE S'ENTRETIENT AVEC LA PERSONNALITÉ DU MÉRITE ESTRIEN À ESTRIE EXPRESS DÈS 16 h 00



NE MANQUEZ PAS L'ENTREVUE DU MÉRITE ESTRIEN AU BULLETIN DE NOUVELLES LE TÉLÉJOURNAL ESTRIEN DE 17 h 57 À 18 h 30

